



www.bourguiba.com

Cinquième Conférence donnée par le Président Habib Bourguiba au Palais des Congrès de Monastir le 16 Novembre 1973.

Je tiens avant de commencer ma cinquième conférence, à faire une mise au point pour tourner la page du malentendu qui a surgi dans nos relations avec la Turquie.

Je viens d'apprendre aujourd'hui que le Ministre des Affaires Etrangères turc a fait savoir qu'il considérait que l'incident était clos.

Je tiens à reconnaître à ce propos que j'ai commis l'erreur de ne pas m'être documentée avant de prononcer mes conférences. Je m'en tiens uniquement dans ma narration à des souvenirs d'événements vécus. Or il est établi historiquement que la Turquie n'avait pas voté en 1947 la motion de l'ONU, qui avait donné naissance à l'Etat d'Israël. C'est là un geste qui mérite d'être relevé. D'autre part, il n'est pas inutile de rappeler qu'au cours de la dernière guerre israélo-arabe, la Turquie a interdit aux avions américains ravitaillant Israël en armements de franchir son espace aérien cependant qu'elle autorisait les Soviétiques à survoler son territoire pour aider les Arabes. Ces derniers ne sont pas prêts d'oublier ce geste de solidarité qui honore leurs amis turcs et l'Histoire le retiendra.

Du reste nous avons toujours nourri des sentiments d'estime et de respect pour le peuple turc et ses dirigeants. La Tunisie a des raisons toutes particulières d'être reconnaissante en Turquie. Son histoire est riche d'événements où l'intervention turque a été salutaire pour sa survie. Lorsque les Espagnols ont débarqué en Tunisie sous le prétexte de répondre à l'appel du dernier des Hafside dont le trône était menacé, ce sont bien les Turcs qui sont venus déloger et libérer le pays. Les frères Barberousse, grands corsaires de la Méditerranée furent les artisans de cette libération. Le pays a été longtemps gouverné par des Pachas envoyés par la Sublime Porte et dont les descendants ont fini par faire souche en Tunisie. C'est dans ces conditions que le pays a connu la dynastie des Mouradites puis celle des Husseinites. Celle-ci fondée en 1706 par Hussein Ben Ali qui devait disparaître en 1957 à la suite d'un vote de l'Assemblée Constituante qui avait décidé l'abolition de la Monarchie.

Nos relations avec la Turquie, à travers l'Histoire, ont donc toujours été cordiales. La Tunisie n'a rien connu de semblable aux événements dont la Syrie a été le théâtre au cours de la première guerre mondiale. En Tunisie, les Turcs ont laissé le meilleur souvenir. Du reste Mustapha Kamel alors qu'il n'était qu'un officier supérieur n'a pas hésité à voler au secours de la Tripolitaine, lorsque celle-ci avait été envahie par les troupes italiennes.

Ainsi donc l'incident est définitivement réglé dans un esprit de compréhension mutuelle. Nos relations avec la Turquie sont excellentes et elles le seront toujours. Revenons maintenant au sujet de notre entretien. Vous vous souvenez que nous en étions arrivés dans ma précédente conférence à mon éloignement à Borj Leboeuf.

LES RAISONS D'UNE DECISION

Il y a lieu maintenant de faire un retour en arrière pour vous expliquer les raisons qui ont motivé cette décision. Il se peut que je me répète et que je rappelle ce que j'avais dit dans mes discours prononcés à l'occasion de la commémoration de la journée du 3 septembre.



www.bourguiba.com

Mais s'agissant d'une suite de causeries, il serait indiqué que le fil conducteur des événements ne sera pas coupé et que ces causeries présentent un ensemble cohérent.

Vous vous rappelez sans doute qu'avec mes camarades de l'équipe de « l'Action Tunisienne » j'ai été élu en mon absence au Comité Exécutif du Destour à l'unanimité, au cours du Congrès de la rue de la montagne tenu en 1933. Les événements sanglants de Monastir, provoqués par l'enterrement dans un cimetière musulman d'un enfant, fils d'un naturalisé français ont provoqué mon départ de ce comité.

Il vous souvient que le contrôleur civil Graignie, contre toute attente et contrairement aux dispositions d'un arrêté résidentiel pris par Manceron prévoyant l'inhumation des naturalisés dans une enclave spéciale, avait tenu à enterrer le jeune Sayadi, naturalisé, dans le cimetière musulman.

Les notables de la ville, pour éviter tout heurt avec les forces de l'ordre, avaient proposé au contrôleur civil un compromis qui consistait à enterrer à titre exceptionnel, le jeune naturalisé dans le cimetière musulman, en attendant l'aménagement d'une enclave spéciale destinée à accueillir les dépouilles des naturalisés français. Le contrôleur civil a rejeté cette solution en faisant savoir à ses interlocuteurs qu'il n'y aurait pas d'enclave spéciale et que tous les naturalisés seraient inhumés, à l'avenir, dans le cimetière musulman. Les autorités du Protectorat entendaient frapper de caducité l'arrêté de Manceron. Du reste son auteur avait été rappelé et remplacé par un homme à poigne : Marcel Peyrouton. Chaque fois que la France décide le recours en Tunisie à une politique de force elle change de Résident Général et fait appel à la personne qu'elle considère la plus apte à mener cette politique. On l'a vu avec la nomination de De Hautecloque en 1952.

L'inhumation du jeune naturalisé de Monastir, dans un cimetière musulman donna lieu à des troubles sanglants qui firent un mort : Chaabane B'hourri et plusieurs blessés. Par mesure de représailles, les autorités s'étaient livrées à des exactions humiliantes sur les habitants de la localité. Pour mettre fin à cette vague de répression, une délégation de notables était venue me voir. J'ai décidé de la conduire auprès du Bey. L'entrevue eut lieu et eût pour conséquence la révocation du Caïd Hassen Sakka, qui appartenait à une vieille famille du Maghzen, dévouée de longue date à la France.

Cette démarche auprès du Bey devait provoquer une réunion du Comité Exécutif du Destour et le vote d'une motion de blâme contre Bourguiba accusé de n'avoir pas consulté cette haute instance du Parti. Pourtant, en accomplissant cette démarche je n'agissais pas au nom du Destour, mais en tant qu'avocat et monastirien. Il y avait lieu d'en déduire que mon appartenance au Comité Exécutif me condamnait à l'immobilisme et aliénait ma liberté d'action dans tous les domaines. Dans ce cas il ne me restait plus qu'à démissionner. C'est ce que j'ai fait le 9 septembre 1933. Mes camarades ont voulu me suivre. Je les en ai dissuadés, leur recommandant de poursuivre leur collaboration avec le Comité Exécutif. Je restai donc dans l'expectative. A l'époque les activités du Parti étaient interdites et ses journaux suspendus.

HOSTILITE MANIFESTE DES ARCHEOS

C'est par une journée d'hiver, le 3 janvier 1934, que je décidai avec mon grand ami Tahar Sfar de nous rendre à Mahdia et d'y rompre le jeûne- c'était le Ramadan- avec l'intention de nous arrêter, en cours de route, à Ksar Hellal et à Moknine, pour expliquer aux militants notre position. Je pensais que les choses allaient se passer simplement et sans difficulté. Mais à ma grande surprise je me heurtai à une hostilité totale. J'avais beau rappeler à mes interlocuteurs que j'étais le directeur du journal « l'Action Tunisienne » qui avait tellement de succès auprès



www.bourguiba.com

d'eux et qu'ils m'avaient élu à l'unanimité au Comité Exécutif, ils restaient sourds à mes sollicitations.

C'est qu'une circulaire émanant du Comité Exécutif m'avait précédé à Ksar Hellal. Elle recommandait aux militants de ne pas recevoir Bourguiba et de ne pas l'écouter, car il était capable de les circonvenir par l'effet persuasif de ses propos. Cette circulaire se terminant par un verset du Coran qui disait : « Si un dévoyé se glissait dans vos rangs, ne vous laissez pas séduire par ses paroles trompeuses, car vous aurez à regretter les conséquences de vos actes ».

J'eus beau faire, je n'arrivai pas à triompher des réticences des militants. Ils m'étaient tellement hostiles qu'à l'heure de la rupture du jeûne, ils s'abstinrent de m'offrir même un verre d'eau. Depuis, je ne manque aucune occasion de rappeler par boutade aux habitants de Ksar Hellal leur manquement à ce devoir élémentaire de l'hospitalité.

L'intervention d'Ahmed Ayed ce jour là devait mettre tout le monde d'accord. Il proposa une réunion le soir même à 21 heures dans sa propre maison pour me permettre de m'expliquer devant les militants. Le local de la cellule m'était interdit. J'acceptai. Je venais de réaliser en effet que j'étais en face d'un grave problème qui touchait à la liberté des militants. Outre le colonialisme qui soumettait les Tunisiens à sa tyrannie, ces derniers se trouvaient dans le même temps, subjugués par un Parti qui regardait toute velléité d'indépendance de jugement comme une trahison. Le malheureux Tahar Haddad est mort abandonné de tous, victime d'une cabale ourdie contre lui par le Vieux Destour en raison même de son indépendance d'esprit.

Je décidai donc d'accepter l'offre d'Ahmed Ayed et de revenir le soir même à Ksar Hellal. Je décidai donc de retourner à Monastir. Nous avons dû, mon compagnon et moi, pour dîner, nous contenter d'un en-cas : Nous étions arrivés à Monastir longtemps après l'heure du repas. Revenus à Ksar Hellal nous y arrivâmes vers 21 heures.

UNE JOURNEE DECISIVE

Je fus soumis au cours de la réunion à un feu croisé de questions. Vers minuit, la partie était gagnée et je fus porté en triomphe par les assistants.

Cette journée a joué un rôle décisif dans ma carrière politique. J'ai souvent réfléchi sur les moyens de sceller l'union du peuple pour m'en servir comme force de frappe contre la domination coloniale. Sans doute avais-je usé de la presse, dont l'influence ne fût pas négligeable à en juger par l'audience que je m'étais taillée auprès de l'opinion publique et qui avait eu pour effet de me faire élire à l'unanimité, avec toute l'équipe de « l'Action Tunisienne » au Comité Exécutif du Destour.

La réunion de Ksar Hellal me fit découvrir un autre moyen d'action sur les foules, bien plus efficace, encore qu'il fût harassant. Il s'agit du contact direct avec les masses populaires. L'expérience m'a montré qu'en haranguant les foules, en leur expliquant les événements et les problèmes, j'agissais profondément sur leur esprit et je retournais en ma faveur les situations les plus compromises. Depuis cette date, le contact direct est devenu le credo de mon action. Hiver comme été, j'étais sur les routes dans ma fameuse voiture bleue 6 cylindres à battre le rappel, par monts et par vaux, sans jamais m'accorder de repos !

Par bonheur, le Résident Général se laissait bercer par l'illusion que cette activité fébrile que je déployais était salutaire pour la cause qu'il défendait, pensant qu'elle ne faisait qu'aggraver le fossé qui se creusait entre deux clans indigènes. C'est à la faveur, de cette tolérance résidentielle que j'ai pu gagner huit mois d'action directe sur les foules populaires. C'était au cours de l'été de 1934. Je partais, accompagné du professeur Félicien Challeye et de son



www.bourguiba.com

épouse pour Kairouan où je tenais une réunion sous un soleil de plomb. A peine cette réunion terminée je prenais, tout trempé de sueur, le chemin de Sidi Bou Zid, torse nu, je conduisais ma voiture d'une seule main tandis que de l'autre tenue hors de la voiture, j'exposais ma chemise à l'air pour la sécher. Je ne la remettais qu'à l'entrée du village.

PLUS DE REGARDS RESIGNES

Je poursuivais une course effrénée à travers le pays semant la bonne parole. Je ne me donnais aucun répit. Cela était si vrai que le jour de mon arrestation je me préparais à me rendre à El Jem où je devais tenir une réunion. Pour départager les dissidents destouriens et les « vieux destouriens », M.Bécher Ben Fadhel avait eu l'idée de proposer la tenue d'un congrès extraordinaire. Je la retins et mon choix se porta sur Ksar Hellal qui avait une vieille tradition destourienne. C'est là en effet que se tint le premier congrès d'où devait naître le Néo-Destour, dans la maison d'Ahmed Ayed que je viens de visiter il y a deux ou trois jours. Dans le même local qu'au mois de janvier, je pris de nouveau la parole et j'obtins l'élection d'un Bureau Politique composée de cinq membres. Le Docteur Materi en était le Président tandis que je me réservais le Secrétariat Général. Tahar Sfar, M'hamed Bourguiba et Bahri Guiga en étaient respectivement le secrétaire adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint. Tous les membres de ce nouveau Bureau Politique s'installèrent douillettement à Tunis, pendant que seul, à travers le pays, je poursuivais l'action.

Pour obtenir le ralliement du Sahel je me suis donné bien de la peine Il s'agit de gens têtus, sectaires, très soucieux de ne pas commettre de parjure et de ne pas trahir la parole de fidélité donnée par serment au Vieux Destour. Pendant huit mois je me déplaçais partout sans trêve. D'autres, pendant le même temps, goûtaient aux délices des plages. Mon lot était alors les fatigues des courses folles à travers villes et villages, régions rurales et campagnes désertiques. Ce manège se poursuivit jusqu'au jour où le Résident Général fut alerté par les contrôleurs civils qui l'informèrent promptement que Bourguiba était en train de contaminer même les régions où le Destour ne s'était jamais implanté auparavant. Ils signalaient que ceux qui assistaient aux réunions de Bourguiba n'avaient plus le même regard résigné en sortant.

Les réunions publiques que je tenais sans autorisation devenaient donc préoccupantes pour les autorités du Protectorat. Vers le printemps de cette même année a germé l'idée chez le Résident Général, de susciter à Bourguiba un concurrent : on a pensé à faire revenir en Tunisie le Cheikh Thâalbi. Celui-ci, d'après son propre témoignage, raconte qu'il fût touché par le Consul de France à Singapour où il séjournait et qu'il se rendit aussitôt en Egypte. Là, on lui fit comprendre qu'on allait l'autoriser à rentrer en Tunisie puis on se désintéressa de son sort. En Egypte, on a trop souvent dit que j'étais la créature de la France. Je crois que c'est plutôt le Cheikh Thâalbi qui, de son propre aveu, n'a pas hésité, face aux compromissions.

TERREUR DU GENDARME ET CENSURE DU VIEUX DESTOUR

C'est à cette époque que Peyrouton a dû décider ma perte et l'anéantissement du Mouvement dont j'avais pris la direction. Il me fit parvenir par Mahmoud Materi des conseils de pondération.

Mahmoud Materi prétend que ces recommandations lui avaient été transmises par le Docteur Brun qui était un ennemi irréductible du Néo-Destour. Il avait chassé le Docteur Sadok Boussoffara de l'hôpital et lui avait interdit de pratiquer la chirurgie à laquelle il voulait s'adonner. C'était avec le Docteur Broc qu'il avait terminé son internat de médecine générale. Du reste le Docteur Boussoffara aurait bien des choses à raconter sur ses aventures de médecin de colonisation quand il était aux Souassi. Autour de lui une misère noire affligeait le



www.bourguiba.com

pays. Les gens à demi-nus se nourrissaient d'herbes et subissaient les pires exactions. Boussoffara avait tenté de lutter pour améliorer la condition des habitants de la région, ce qui lui avait valu le mécontentement des autorités françaises.

Le Caïd Lajimi tenta d'arranger les choses au cours d'un déjeuner auquel participèrent le contrôleur civil et le Docteur Boussoffara. Ce fut en vain. Devant l'insistance de Boussoffara qui voulait « s'occuper de ce qui ne le regardait pas », on décida de supprimer le dispensaire des Souassi où il exerçait. Vous avez là, une image saisissante de la situation du pays à cette époque. Le Tunisien était non seulement livré à la terreur du gendarme français, mais à la censure implacable du Comité Exécutif du Vieux Destour qui faisait passer sur la tête de tout individu coupable d'indépendance la menace d'être dénoncé comme traître ou athée ou les deux à la fois.

Le 3 septembre donc, je devais tenir une réunion à El Jem. Mais déjà, la nuit quelque chose d'insolite avait été remarquée par mon entourage. On avait relevé la présence de plusieurs voitures tous feux éteints qui stationnaient devant la porte des remparts. Quand le renseignement me fut communiqué, je ne lui prêtai aucune attention, étant décidé à poursuivre mon action, quoi qu'il arrivât. La maison familiale sise au quartier des Trabilisia était vide, ma sœur, mariée logeant dans le quartier de Bab El Gharbi. C'est dans cette maison familiale que je passais la nuit. Je m'étais installé dans la chambre donnant sur l'Est. Chadly Kallala avait tenu à assurer ma garde. Je me souviens qu'il s'était couché devant le seuil de la chambre où je dormais et avait affirmé que pour arrêter Bourguiba, il faudrait passer sur son cadavre. J'étais très fatigué et le lendemain je devais tenir une réunion publique à El Jem. Aussi dormis-je à poings fermés.

VERS UNE DESTINATION INCONNUE

De bon matin, je vis entrer le Caïd Hachemi Ben Khélifa tout confus et gêné. Je m'enquis de l'objet de cette visite si matinale « on a décidé de vous arrêter et de vous éloigner », me répondit-il. Il est inutile d'opposer la moindre résistance. Je déclarai que j'étais prêt à partir. Entre-temps, on fit venir ma sœur, son mari et le reste de sa famille. Tout le monde était éploré. J'ai exhorté les assistants à plus de sagesse. « Je ne suis ni un voleur ni un escroc, leur dis-je. On m'arrête parce que je défends la cause de mon pays. Je vous demande donc de m'accompagner de vos you-you lorsque je franchirai le seuil de cette maison ». Ma sœur et les voisines qui s'étaient jointes à elle ont effectivement accédé à ma demande. L'une d'elles venait de perdre son père ou son mari et avait demandé à ma sœur s'il n'était pas inconvenant qu'elle pousse des you-you de joie alors qu'elle était en deuil. Bien qu'elle fût éplorée elle finit aussi par pousser des you-you. En quittant la maison je constatai que je n'avais pas un sou sur moi. Je demandai à ma sœur de me prêter quelque argent. Elle me donna deux cents francs. C'était mon seul viatique dans ce voyage vers une destination inconnue. Les militants alertés vinrent de tous les villages environnants. Leur attitude était menaçante et ils laissaient entendre qu'ils voulaient s'opposer à mon arrestation. Je leur fis comprendre qu'ils n'avaient rien retenu de mon enseignement. Je les persuadai qu'il ne servait à rien de se battre à visage découvert contre les gendarmes et les soldats de l'armée française.

En résistant aux gendarmes et aux soldats français, ils n'auraient réussi qu'à s'exposer à un massacre. Je fis valoir que, de toute façon, je serai arrêté et que nous serions réduits au silence. Je rappelai la stratégie que j'avais conçue et demandai aux militants présents de ne pas se faire de souci pour moi. J'affirmai que je ne risquais pas de faiblir aussi lointain et dur que fût mon exil. L'important était qu'ils continuent coûte que coûte à faire de l'agitation après mon départ et à organiser des meetings. Ils furent convaincus. Je partis donc accompagné des you-you des femmes qui étaient pourtant en larmes. Lorsque j'évoque ces



www.bourguiba.com

souvenirs, je suis parfois ému à l'excès. Mais à l'époque il ne m'est pas arrivé une seule fois de pleurer en dépit de toutes les souffrances endurées.

Ce jour là ont eût dit que les gendarmes venus m'arrêter avaient affaire à un homme qui célébrait ses noces. La voiture où on m'avait emmené traversa la ville d'El Jem où j'étais attendu le jour même pour un meeting. Mais j'étais encadré de gendarmes.

LA DEPORTATION AU SUD

Arrivés à Gabès, nous avons déjeuné dans un restaurant où je fus reconnu par un garçon au moment où il me versait de l'eau m'aidant à me laver les mains. Il fut surpris de me voir à Gabès. Après l'avoir affranchi sur l'identité de mes deux compagnons, je le chargeai d'aller trouver Si Chadli Kallala pour lui transmettre de ma part un message lui renouvelant mon mot d'ordre de poursuivre l'agitation jusqu'à ce que la France soit amenée à composer. Je lui recommandai de ne pas s'en faire pour moi.

Nous arrivâmes ensuite à Médenine. Je foulais pour la première fois les territoires militaires du Sud. C'est le Colonel Sigonet qui devait nous répartir dans les différentes zones militaires. A mon arrivée j'eus la désagréable surprise de constater que j'avais été devancé par le Docteur Materi, mon frère Si M'Hamed et Youssef Rouissi. Quelle catastrophe ! Ces hommes habitués à la quiétude de la vie familiale étaient peu faits pour supporter les épreuves.

Qu'avait-on à leur reprocher ? En fait, ils n'avaient pas tenu de meeting. Ils ne se rendaient dans une localité qu'une fois ses habitants gagnés à notre cause par mes soins, à la faveur de mes propres tournées. Leur présence ne faisait que rendre nos rangs plus impressionnants par le nombre. Libre aux militants de s'écrier dans les réunions : Vive Materi, Youssef Rouissi, etc....Celui-ci qui est aujourd'hui député à l'Assemblée Nationale, avait été tiré de son lit à Dégache. Il était en pyjama et s'était drapé d'une couverture. Avant de partir pour Kébili où j'étais assigné à résidence, je m'inquiétai de la situation de Youssef Rouissi qui était ainsi exposé aux vexations et aux humiliations d'autant plus qu'il ne parlait pas la langue française. Comme nous étions en été et que j'avais une « jebba », je lui cédaï mon pantalon, qu'il a depuis gardé comme souvenir. Nous avons donc été éparpillés. J'étais à Kébili, mon frère Si M'Hamed et Youssef Rouissi à Tataouine, tandis que Mahmoud Materi était à Ben Guardane et Cheikh Karkar à Matmata.

LE PRIX ET LES CONSEQUENCES DE LA LUTTE

A mon arrivée à Kébili, j'ai constaté que les gens vivaient dans la peur. Nous nous dirigeâmes vers le bureau des Affaires Indigènes. Je fus reçu par le Lieutenant Tivet. Il arborait deux galons et portait un pantalon bouffant. Il tenait une cravache à la main.

- C'est donc vous Bourguiba, me dit-il ?

Sur ma réponse affirmative, il me demanda quelle était ma profession.

- Je suis avocat, répondis-je.

Il m'annonça alors que j'étais autorisé à exercer ma profession auprès des juridictions militaires et des tribunaux du Charâa de l'endroit.

-Je vous demande seulement, ajouta-t-il, de vous présenter tous les jours à 10h, pour émarger une feuille de présence.

J'acquiesçai et me mis en devoir de chercher où loger. Dans ces territoires militaires, la situation était des plus misérables. Il y régnait une atmosphère particulièrement propice aux sourdes manœuvres des goumiers, des traîtres et délateurs, de tout poil. Je savais que j'allais affronter de grandes difficultés, uniquement parce que j'avais engagé la lutte contre la France.



www.bourguiba.com

Je finis par trouver un local d'une pièce donnant sur la rue, sans doute une boutique désaffectée, qui appartenait à une femme. J'y élis domicile. Ce local existe encore. Il faisait excessivement chaud. Pour tout vêtement, je ne portais qu'une jebba.

Le Résident Général m'avait autorisé à recevoir des visites. Je recevais donc celles de ma femme et de mon fils qui n'avait que sept ans, à l'époque. Il sortait s'amuser. Il fit la connaissance de mon chauffeur, Ammar, dont le fils fut également son camarade de classe. J'eus l'occasion, pour ma part, de connaître Si Said Ben Naceur Ben Said, père de l'ancien Caïd Naceur Ben Said. Bâti en force c'était un Bach-chaouch en retraite. Il avait rendu un service insigne à la France. Il avait, en effet, rapporté la dépouille du Comte de Morès. Aimant à sillonner le Sahara, ce dernier fut tué par les Touaregs, au cours de l'une de ses expéditions. En reconnaissance du service rendu, Si Said Ben Naceur Ben Said fut promu au grade de Bach-Chaouch et son fils fut placé plus tard à la tête d'un Caïdat. Il ne manquait pas de courage et n'hésitait pas, avec son savoureux accent du terroir, à dénoncer la duplicité du régime. Je lui répondais que je me consacrais précisément à la lutte contre cette duplicité.

-Nous avons cru, ajoutait-il, que le Protectorat sonnerait le glas de la tyrannie, de l'injustice et des exactions des Beys. Or, rien n'est changé.

Il m'envoyait, parfois, quelques victuailles ou un plat de couscous abondamment garni.

LA MANŒUVRE DU RESIDENT

Un jour, mes camarades déportés me firent part d'une promesse formulée par le Résident Général. Celui-ci aurait affirmé que si tout rentrait dans l'ordre et si le calme revenait, il mettrait fin à notre déportation, au bout d'un mois, soit le 3 octobre.

Fin manœuvrier, le Résident Général s'efforçait de parvenir à modifier l'orientation du parti. Si je n'ai pas été le seul à avoir été déporté, c'est pour éviter de me faire apparaître sous les traits d'un grand leader. D'un autre côté, la mesure de déportation n'avait pas frappé indistinctement tous les membres du Bureau Politique. Elle n'avait été prise qu'à l'encontre du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier. Tahar Sfar et Bahri Guiga avaient été épargnés. Le Résident Général avait calculé qu'il aurait à utiliser l'influence de ces deux membres du Bureau Politique. Ils furent, de fait, pressentis pour calmer les esprits, en échange de notre remise en liberté, le 3 octobre suivant. Et ce fut cette fameuse campagne d'apaisement dont le Dr. Boussoffara avait vécu les péripéties. Pèlerins naïfs, ils multipliaient les appels au calme pour obtenir la libération de Bourguiba. Quant à moi je ne cessais de leur faire dire que je ne reprendrais le chemin de Tunis que lorsque la France aurait de guerre lasse décidé de modifier sa politique. Il s'agissait de tenir bon et d'entretenir l'agitation.

A Kébili, en dehors de la sujétion à laquelle j'étais soumis, tous les jours, à 10 heures du matin, j'étais libre de mes mouvements, tout le reste du temps. Je profitais donc de cette situation pour me déplacer, en voiture de louage, dans toute la région des Merazig. J'allais à Douz, à Souk El Ahad, et dans toutes les agglomérations avoisinantes. Je liai connaissance avec de très nombreuses personnes. A l'occasion des contacts que j'établissais ainsi, je ne me privais pas de raconter mon aventure et d'en analyser clairement les causes. Autant dire que, durant un mois entier, mon champ d'activités s'était simplement déplacé de la zone civile vers la zone militaire !

ENTRETENIR L'AGITATION

Vint le 3 octobre. Ce jour là, un camion me transporta à Médenine où je fus, à nouveau, reçu par le Colonel Sigonet. Celui-ci m'apostropha, en ces termes :



www.bourguiba.com

- Vous avez été assigné à résidence à Kébili. Vous avez continué à entretenir l'agitation. Vous avez multiplié les contacts et jeté le trouble dans les esprits. Il a donc été décidé de vous éloigner. Là où vous serez, vous ne trouverez plus personne à convertir.

Je fus envoyé à Borj Leboeuf, au fin fond du Sahara. Le commandant du fort était le capitaine Mathieu. Deux Mokhaznis m'accompagnaient dans la voiture qui m'emmenait. Nous mîmes près de deux heures à parcourir une route difficile, avant d'arriver à destination. Puis on nous désigna une pièce où nous nous installâmes. L'un des goumiers nous quitta pour se rendre auprès du capitaine Mathieu. J'entrepris aussitôt le deuxième.

-Connais-tu, lui demandai-je, les raisons pour lesquelles je me trouve ici ?

-Oui, répondit-il. C'est parce que vous défendez la cause de l'Islam ?

-C'est exact. Puis-je te confier une lettre destinée à mon frère Si M'Hamed qui est à Tataouine ? Il doit la faire parvenir à Tunis. Libre à toi, bien entendu, de la remettre au capitaine. Ma situation ne risque pas de s'aggraver. Elle ne saurait être pire que celle où je me trouve.

-Je me garderai bien de le faire, affirma-t-il avec force.

Il faut reconnaître que les habitants de cette région possèdent une foi inébranlable qui les rend incapables de trahir ceux qui défendent la cause de l'Islam.

Je rédigeai donc un message dans lequel, une fois encore, je recommandais instamment de veiller à entretenir l'agitation et à poursuivre la lutte. Le message parvint à destination. Des tracts en furent tirés et distribués.

Mon séjour dans ces lieux se poursuivit encore pendant deux mois. En novembre eut lieu la session du Grand Conseil. A cette occasion, Peyrouton prononça un discours. Il exaltait à l'idée d'avoir mis son ennemi par terre. Répondant à une motion de M.Gaudiani, il déclara avec force que les décisions qu'ils avaient prises n'avaient d'autre but que de permettre aux Français et à leurs enfants de continuer à vivre dans ce pays. Il ajouta qu'il n'était pas prêt à modifier sa politique et que si la France exprimait l'intention de rapporter les mesures prises, il céderait son poste à un successeur qui aurait la charge d'appliquer « une politique de faiblesse indigne de la France ». En réponse à ce discours, je rédigeai une lettre qui fut la seule à être interceptée, dans les conditions que je vais vous rapporter.

UN CONTACT ET DES RISQUES

Là où j'étais, j'avais fait la connaissance d'un ancien militaire qui avait participé aux campagnes de Verdun, du Maroc et de l'Indochine. Ses titres le mettaient à l'abri de tout soupçon. Il me rendait régulièrement visite dans ma chambre. Nous jouions aux cartes. Nous devînmes amis. Il se rendait, tous les trois mois, à Médenine pour y encaisser le montant de sa pension de retraite. A la veille de l'échéance, je lui demandai s'il lui était possible de se charger de remettre, sur son chemin, une lettre à mon frère, Si M'Hamed. Il accepta. Il s'appelait Sâad Ben Mohamed Ben Sâad. Je remplis quatre pages de papier ministre, en français. Il se mit en route. Je ne sais comment mes gardiens soupçonnèrent la vérité.

Toujours est-il que deux gradés le rejoignirent. Ils le firent descendre de voiture et lui demandèrent s'il était porteur d'une lettre de Bourguiba. Sur sa réponse affirmative, ils exprimèrent leur étonnement de voir un homme, qui avait servi la France, accepter de se charger d'un message de Bourguiba.

-Bourguiba, répliqua-t-il, n'est pas assez fort pour se jouer de moi. Mon intention était de remettre cette lettre au Capitaine Lewden, à Tataouine.

Rassurés, ils reprirent le chemin du retour et rendirent compte de leur mission au capitaine Mathieu. Celui-ci, plus futé, leur expliqua qu'ils avaient été joués. Il les invita à se rendre à Tataouine où ils trouvaient sûrement leur homme à la recherche de Si M'Hamed.



www.bourguiba.com

Le malheureux venait à peine, après de multiples investigations, de retrouver mon frère, attablé à un café, se livrant à une partie de cartes et sirotant un verre de thé. Rejoint à la porte même de l'établissement, il fut arrêté, confondu et condamné à un mois de prison par le capitaine Lewden. Je dus subvenir aux besoins de sa femme et de son fils qui n'était encore qu'un nourrisson. Dès lors, la surveillance exercée autour de moi se fit plus étroite. On restreignit sévèrement ma liberté de mouvement.

ET S'IL N'EN RESTE QU'UN

Je rédigeai une lettre à l'adresse du Résident Général. Je la confiai à une caravane de passage pour être postée à Médenine. Je lui apprenais, dans cette correspondance, qu'à la suite du discours qu'il avait prononcé à la tribune du Grand Conseil, j'avais écrit une lettre visant essentiellement à relever le moral du peuple. J'ajoutais que, dans mon esprit, mes activités avaient pour but de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance et d'harmonie entre les Tunisiens et les Français. Je déclarais, ensuite, que puisqu'il avait jugé mon action contraire aux intérêts de la France et qu'il avait été en son pouvoir de me priver de ma liberté et d'une vie familiale normale, je lui demandais seulement une faveur, celle de pardonner au malheureux messenger, qui avait agi en toute bonne foi. Je précisais, enfin, que pour moi ma position demeurait inchangée et que je n'étais pas prêt à céder. Pour mieux illustrer mon attitude, je terminais en citant ces vers de Victor Hugo : « J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme, et je vivrai proscrit, voulant rester debout. »

Pour éviter les longueurs, je m'abstins de citer toute la strophe dont le sens traduisait mieux mon état d'esprit. Ces vers que je vais vous réciter ont été écrits après le coup d'Etat qui permit à Napoléon III d'être proclamé Empereur des Français. Les émigrés, qui avaient cherché refuge en Angleterre, reprenaient, un à un, le chemin du retour. Voici donc cette strophe :

- « S'ils n'en reste que mille, je serai le millième »
- « S'ils ne sont plus que cent, je brave encore Scylla »
- « S'il en demeure dix, je serai le dixième »
- « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ».

Ma lettre eut l'effet attendu. Elle contraria et embarrassa le Résident Général qui n'était pas non plus satisfait des résultats de la campagne menée par Tahar Sfar et Bahri Guiga. Devant l'échec de leur entreprise, il les fit arrêter.

CONTINUITE DE LA RESISTANCE

Je vous ai dit que le 3 octobre j'avais été éloigné à Borj Leboeuf. Quelque temps plus tard, la veille du 27 Ramadan eut lieu un affrontement dans la Grande Mosquée Zitouna. Le Bey fut bousculé ; sa dignité fût bafoué. Il fut à moitié étouffé par la foule. La police mit en état d'arrestation Tahar Sfar, Bahri Guiga et Salah Ben Youssef.

Ce dernier n'avait pas participé au Congrès de Ksar Hellal. Il n'avait pas à l'époque, terminé ses études. Il se joignit à nous l'été suivant. Familiarisé peu à peu avec le Mouvement il forma avec nos deux camarades le deuxième Bureau Politique. Il était prévu que chaque fois que le Néo-Destour serait décapité, une nouvelle équipe prendrait la relève. C'était un signe concret de la continuité de la Résistance.

Avant d'être transférés dans les confins sahariens, les membres du deuxième Bureau Politique demandèrent à Allala Laouiti de prendre contact avec Chedli Khairallah et son groupe. Déjà, ils commençaient à flancher.



www.bourguiba.com

Ce fut alors Chedli Khairallah qui prit en main le Bureau Politique, avec une équipe formée entre autres de Béchir Fourti et des frères Zaouche. Ceux-ci appartenaient à la classe des notables et n'avaient, ni de près ni de loin, la trempe des combattants en perpétuel déplacement que réclamait l'action.

La chose ne manquait pas de surprendre. Chedli Khairallah s'était retiré depuis 1931, depuis le jour où je lui avais reproché d'avoir rencontré le Résident Général sans nous en informer. Il m'avait alors répliqué qu'il n'avait de compte à rendre qu'à son parti, ce parti qui était représenté dans la délégation à la Résidence. Eh ! bien, ce même Chedli Khairallah prenait la tête du troisième Bureau Politique composé d'hommes de son choix !

Par bonheur le peuple demandait toujours avec insistance que fût amélioré la situation de Bourguiba, confiné au Sahara dans une solitude absolue. Nous ne tardions pas à apprendre que le troisième Bureau Politique avait été reçu par le Résident Général et que ce dernier avait autorisé mon retour à Tataouine.

Cette ville fut pour moi un havre de grâce. J'y retrouvai mon frère Si M'Hamed et Youssef Rouissi. Nous vécûmes en grande familiarité avec ces « Deghaghra » qui fabriquaient des porte-monnaie de peau rouge brodés de filaments blancs, ce qui rappelait le drapeau tunisien. J'en envoyai des quantités à nos militants.

UN PRETENDU FRONT NATIONAL

Un jour, Si Chedli Khairallah vint nous voir à Tataouine. Nous le reçûmes avec force salamalecs. Il nous déclara qu'il venait solliciter notre confiance et nous annoncer que le Résident Général nous mettrait en liberté à l'Aid El Kebir si le calme revenait dans le pays. Je répondis que je ne voyais aucun inconvénient à lui signer la déclaration de confiance sollicitée. Nous signâmes en effet.

Je correspondais régulièrement avec nos militants dans les différentes régions du pays. A cet effet je fus servi par une chance rare. Il y avait à Tataouine un fonctionnaire des PTT qui était un homme de cœur. Il s'appelait Messaoud Ech Chennaoui. Il était natif des lieux. Je ne l'avais pas connu auparavant. Il transmettait mes lettres et me faisait parvenir la correspondance à l'insu du capitaine. Ce dernier perdait son latin : mes lettres circulaient partout, au Sahel, à Tunis, au Nord, au Sud. Chennaoui, lui, n'avait rien vu et déclarait froidement que je ne recevais point de lettres. En vain lui demandai-je par émissaire spécial de laisser passer dans le courrier ma correspondance avec ma femme pour détourner les soupçons. Il répondit qu'il avait décidé à ne pas leur montrer la moindre lettre. Je continuai donc à correspondre clandestinement.

Nous reçûmes un jour un numéro du journal « En Nahdha » où était publié un grand article qui faisait état d'une nouvelle orientation du Néo-Destour. Il s'agissait d'un projet de création d'un front national avec la participation du Parti Réformiste, du Vieux Destour et du Grand Conseil. Mais la formation de ce front devait s'opérer par étapes et sans perturbation aucune de l'ordre.

Je dus envoyer à la « Nahdha » une mise au point qu'elle a publiée et qui figure dans la documentation du Néo-Destour. J'y exprimai ma surprise à l'annonce de cette prétendue orientation nouvelle de notre Parti et démentis catégoriquement qu'il y ait eu le moindre changement dans notre ligne politique. J'affirmai qu'il n'y en aurait jamais tant que je serais en vie. Je précisai que j'avais tenu à envoyer ma mise au point de Médenine même pour éviter qu'à notre retour nous soyons accusés d'avoir vendu nos consciences.

Au cours de cette période de l'entre-deux-Aid, le Bureau Politique poursuivait ses activités sous ma direction. J'envoyais mes instructions par missives de mon lieu de résidence. A l'Aid El Kébir, une grande manifestation, conduite par Chedli Khairallah fut organisée. Les



www.bourguiba.com

dirigeants furent reçus par le Résident Général qui leur fit part de son mécontentement de voir persister les troubles et leur signifia qu'il n'entendait pas encore remettre les déportés en liberté.

Khairallah conduisit alors les manifestants jusqu'à la grande place qui avoisinait la prison civile pour leur rendre compte du résultat de ses démarches. Des cris fusèrent : « Où est Si El Habib ? ». Il répondit aux manifestants qu'il n'était pas Résident Général pour ordonner l'élargissement de Bourguiba. On devait apprendre quelques jours plus tard que Khairallah était autorisé à se rendre en Italie en voyage de plaisance tandis que la plupart de ses compagnons, dont Allala Laouiti, nous rejoignirent à Borj Leboeuf. Le reste devait suivre : Si Mohamed Bouzouita, Taieb Ben Ammar, Naceur Ben Ammar, Belhassen Karoui, furent arrêtés. Tous les internés de Ben Gardane et de Tataouine- l'un d'eux avait trouvé la mort à Matmata- furent transférés à Borj Leboeuf.

UN PRINTEMPS DE MALHEUR

Cette fois je n'étais plus seul. J'avais auprès de moi mes compagnons, les présidents de fédérations et de cellules. Mon sort était moins à plaindre qu'auparavant. Nous faisons le ménage. Je m'occupais de la cuisine. J'égorgeais moi-même le mouton. Nous touchions dix francs par jour. Les petits agneaux nous fournissaient une viande tendre et nous ne nous faisons pas faute de préparer de délicieuses andouilles pour le couscous. Le « primus » chantait dans la pièce du fond. Nous restâmes ainsi jusqu'au printemps 1935.

Printemps du malheur qui fut marqué par la grande défaillance de nos compagnons ! Le Général Azan, Commandant Supérieur des forces françaises en Tunisie était venu à Borj Leboeuf. Il nous fit venir et prononça une harangue pleine de menaces : « Vous prétendez défendre les intérêts du peuple tunisien. Les hommes qui vivent sous le soleil de la Tunisie, indigènes, français étrangers, juifs y vivent sous la protection de la France quelles que soient leur nationalité ou leur religion. Ils n'ont nul besoin de vous pour améliorer leur situation, car M. le Résident Général s'en occupe avec dévouement, activité et succès. Vous êtes en réalité guidés uniquement par l'ambition personnelle. Vous justifiez la définition que je donnais du Destour à un voyageur : le Destour ce sont les hommes qui veulent les places des autres. Si vous espérez pouvoir chasser un jour les Français de ce sol, détrompez-vous. La France ne quittera jamais la Tunisie. Les Français établis ici collaborent fraternellement avec les indigènes et réalisent par cette collaboration, la prospérité du pays. Si d'ailleurs, chose impossible, ils partaient, vous seriez bientôt sous quelque férule étrangère qui vous ferait amèrement regretter le régime bienveillant du protectorat actuel. Vous devez avoir honte de votre ingratitude.

Vous oubliez les bienfaits que la France vous a apportés, les efforts qu'elle a prodigués pour votre bonheur. Sans elle vous n'auriez pas ces routes, ces travaux hydrauliques, ces chemins de fer, ces ports, ces hôpitaux, ces écoles, tout ce qui permet à un pays de s'épanouir, à une population de prospérer. C'est à l'heure même où M. Peyrouton vient de se consacrer corps et âme à l'amélioration de la situation économique, que deux manifestations se produisent, l'une pacifique le 28 mars à Tunis, l'autre agressive et sanglante le 29 mars à Moknine. Vous êtes des gens du désordre. Je vous empêche de faire le mal. Mais je ne tiens nullement à légitimer le titre de martyr dont vous décorent vos sympathisants tunisois. Je vais veiller avec le Général Sigonet et le Capitaine Mathieu à ce que vous soyez convenablement traités ».

A notre sortie, je fit part de mes impressions à mes compagnons. Je leur recommandai de ne pas se laisser surtout impressionner par les menaces proférées. « Ce ne sont, expliquai-je, que des paroles en l'air, les accusations formulées sont purement gratuites. Si elles avaient été un tant soit peu fondées, nous aurions déjà été condamnés et exécutés ».



www.bourguiba.com

PLUTOT QUE DE RENONCER A MON IDEAL

Quelques jours plus tard, j'étais occupé à faire cuire un plat, quand on vint m'annoncer, vers onze heures et demie, que mes compagnons m'attendaient. Je trouvai les membres du Bureau Politique au grand complet. Salah Ben Youssef s'était joint à eux. Ils me firent part de leur décision de faire parvenir aux autorités une lettre qu'ils venaient de rédiger. Je leur demandai de m'en donner connaissance. Dans sa première partie, la requête contenait une profession de foi. Ses auteurs affirmaient qu'ils n'étaient pas les ennemis de la France. Je ne trouvai rien à y redire. Mais je sursautai ensuite quand je lus que les signataires déclaraient expressément que, bien avant leur arrestation, ils avaient pris la ferme résolution de modifier radicalement leurs méthodes et leurs moyens d'action. J'annonçai alors ma décision de ne pas signer cette lettre. On insista. Je déclarai que je préférais vivre et mourir dans ce désert plutôt que de renoncer à mon idéal. Mes compagnons me reprochèrent alors d'avoir été l'artisan de leur malheur en leur faisant partager mes activités politiques. Ils insistèrent de plus belle et me supplièrent de signer, avec eux, cette pétition, à charge par moi de reprendre ma liberté de mouvement, une fois de retour à Tunis.

A la suite d'une dernière tentative, je leur demandai s'ils étaient disposés à signer un procès-verbal où seraient consignés tous les propos échangés au cours de cette réunion. Le Docteur Materi, impatient de retrouver le confort douillet de son foyer, me donna son accord. Cela n'empêcha pas les discussions de se poursuivre. On eut recours à toutes sortes d'arguties. Les uns prétendaient que l'ère du Parti était révolue et qu'il ne servait plus à rien de s'entêter. Les autres estimaient que l'entrée en scène de Chadli Khairallah aurait dû marquer un tournant dans l'histoire du Mouvement. Je fis face à tous mes contradicteurs. De guerre lasse, le Docteur Materi déclara qu'il avait le courage de dire la vérité et d'ajouter :

-« Je veux rentrer chez moi. Je ne supporte plus de rester ici ».

MALGRE LE SERMENT PRETE

Le procès verbal fut rédigé et signé. Pour ma part, j'étais resté sous l'effet d'un choix extrêmement brutal. Je n'aurais jamais pu imaginer que des hommes fussent capables d'atteindre un tel degré d'infamie. Leur veulerie dépassait l'entendement. Ils avaient, pourtant, prêté serment sur le Coran. Ils savaient que leurs frères tombaient sous les balles colonialistes à Téboulba, à Moknine et partout ailleurs. Ils n'ignoraient pas que les manifestations continuaient à se succéder.

Je restai seul désormais. On me fuyait comme la peste. Je me rappelle que Youssef Rouissi se plaisait à répéter que j'étais incorrigible. Il en était arrivé à éplucher des amandes qu'il offrait ensuite à Si Mohamed Jelassi président de la Fédération de Soliman. Il aspirait à voir ce dernier qui entretenait d'excellents rapports avec les goumiers intercéder auprès d'eux en sa faveur.

Personne ne m'accompagnait plus, dans mes promenades, en dehors de Si Sadok Hamida El Ouerdani et du poète El Aid Jebari. Celui-ci était sujet à de fréquentes crises d'épilepsie. Nous continuâmes à vivre, chacun de son côté. Mes anciens compagnons comptaient fébrilement les jours. D'après les textes le Résident Général avait le pouvoir de prendre des mesures de déportation, pour une période d'un an. L'échéance annuelle était donc attendue impatiemment. Un jour, cependant, le capitaine Mathieu vint nous donner lecture d'un nouveau décret autorisant le Résident Général à proroger la durée de la déportation. Le moral à plat, mes compagnons restèrent aux abois.



www.bourguiba.com

UNE SITUATION EMBARRASSANTE

Je me rappelle une aventure insolite arrivée à Bahri Guiga. Celui-ci issu d'une famille aisée, recevait de nombreux mandats que son père lui adressait. L'importance de ces subsides éveilla les soupçons du Capitaine Mathieu qui craignait de voir notre compagnon acheter la complicité de quelque goumier. Il lui imposa une corvée et l'obligea à traîner une brouette. Les auteurs de la requête se trouvaient dans une situation embarrassante. Ils craignaient d'apparaître sous les traits de personnes mécontentes du régime auquel nous étions soumis. Ils m'annoncèrent cependant leur intention d'adresser au Résident Général un télégramme de protestation. Je tombai d'accord. Je suis toujours prêt à souscrire d'enthousiasme aux entreprises de l'espèce. Mais à la lecture du texte de télégramme, je me rendis compte qu'il s'agissait plus d'un appel au secours que d'une protestation. Il se référait simplement à la corvée de brouette à laquelle Bahri Guiga avait été astreint. Il est vrai que le capitaine Mathieu n'était pas loin de les considérer comme formant une bande d'insurgés. Sur ces entrefaites, mon frère, Si M'Hamed, prit la malheureuse initiative de m'envoyer, le 13 ou le 14 août, une lettre honteuse dans laquelle il déclarait se désolidariser de ses compagnons et prenait l'engagement de renoncer à toute forme d'activité politique et de consacrer désormais tout son temps à sa famille. Il donna un gage de sa sincérité en déclarant autoriser la publication de cette lettre. « La Dépêche tunisienne » ne se priva pas de le faire. PUIS vint le 3 octobre, cette date impatientement attendue. On ne libéra que 3 ou 4 personnes dont Si Sadok Ben Hamida, militant modeste et inoffensif. Je pris soin de lui remettre le procès-verbal qu'il dissimula à l'intérieur de ses babouches. Ce document fut publié. Il eut pour effet de détruire le mythe « des leaders ». Celui-ci constituait un thème constamment utilisé. Il faisait l'objet de revendications qui parvenaient à Ahmed Bey dont on sait qu'il ne détenait aucun pouvoir et qui répondait que nous méritions notre sort. Sadok Ben Hamida s'activa à mettre les choses au point en précisant qu'en fait les leaders il n'y en avait qu'un. La lettre de mon frère permit au Docteur Materi de retrouver le sens de la dignité. Il m'assura qu'il ne serait jamais capable de s'abaisser à ce point et qu'au surplus il estimait complètement inutile de continuer à écrire. Je le félicitai et lui recommandai de tenir bon. Aussi résista-t-il fermement à toutes les tentatives du Capitaine Mathieu en affirmant hautement qu'il lui serait impossible de déroger aux règles de la dignité et de l'honneur. Mes compagnons furent transférés au petit camp où ils s'installèrent dans une pièce délabrée. Pour ma part, on me laissa là où j'étais. Une distance d'une cinquantaine de mètres nous séparait. Habib Bougatfa, de Bizerte, se trouvait avec mes compagnons.

GRACE A LA FERMETE

Les jours passèrent. J'avais laissé pousser ma barbe, depuis les événements d'avril. Le Capitaine Mathieu venait me voir et s'inquiétait de mes nouvelles en ces termes : « Comment allez-vous, le Ras ? ». A cette époque sévissait la guerre d'Ethiopie. Hailé Sélassié avant d'accéder au trône portait le titre de « Ras Tafari ». Je répondais que j'allais bien. Un chaouch était préposé à notre surveillance. Il avait succédé à un certain Zaghoudi qui était Khodja, c'est-à-dire interprète auprès des services militaires. Ce chaouch, du nom de Said Ben Ali Ben Dhaou, était un homme dans toute l'acceptation du terme. Cavalier émérite, il parlait le français et nous faisait marcher comme il voulait. Je ne pouvais m'empêcher de penser qu'un homme de cette trempe aurait été un militant efficace s'il ne s'était rangé dans le camp des Français. Plus tard, je fus transféré au petit camp, au lieu et place de Habib Bougatfa qui avait été déplacé ailleurs. Je me retrouvai avec le Docteur Materi, Salah Ben Youssef et Bahri Guiga.



www.bourguiba.com

Cette mesure ne se justifiait sans doute que par l'espoir de nos geôliers de nous pousser à nous entredéchirer. J'évitai, au début, de me mêler au groupe. Je préparais mes repas. Je sais faire, d'ailleurs, de l'excellente cuisine. Il arrivait au Docteur Materi de venir goûter à mes plats et de les trouver délicieux. Petit à petit l'atmosphère se dégela et nos rapports se rétablirent. Dans nos discussions, je ne manquais pas de souligner les résultats obtenus grâce à sa fermeté. Parce qu'il avait écouté mes conseils, nous étions devenus comme des frères. Le Capitaine Mathieu le convoquait fréquemment et le menaçait, en vain. Un jour du mois de Ramadan, il le prévint que s'il ne revenait pas à de meilleurs sentiments, il nous obligerait à camper sous la tente, derrière le fort. Il faisait froid. Le Docteur Materi lui répondit que nous étions prêts à subir cette nouvelle épreuve. Cette menace fut mise à exécution. Nous fûmes séparés. Mohamed Bouzouita, Taieb et Naceur Ben Ammar, Allala Laouiti, Abdesselem Aguir et un autre groupe de militants partageaient la tente que j'occupais. Je m'arrangeais pour faire parvenir au Docteur Materi des messages destinés à stimuler son courage. Je dévissais la trompe du primus allumé, la retirais pour y dissimuler mon papier, la revissais à nouveau puis remettais l'appareil tout allumé au gommier même qui me l'avait apporté, pour qu'il le rende au Docteur Materi. Celui-ci quelques instants après, me faisait signe qu'il avait reçu le message et que je pouvais compter sur sa volonté inébranlable de résistance. Nous avons passé l'hiver dans ces conditions. Vers le mois de mars, le gommier qui me surveillait et celui qui surveillait le Docteur Materi nous ont conduits chacun par un côté, car nos camps étaient séparés par un monticule, vers le faite de la colline, pour nous ménager la surprise d'une rencontre. Ce fut l'occasion de longues embrassades. Nous apprîmes de la bouche même du capitaine Mathieu que le Résident Général était muté au Maroc et qu'il aurait décidé de libérer tous les Destouriens à l'exception de huit d'entre nous qui seraient astreints à résidence dans des localités plus hospitalières.

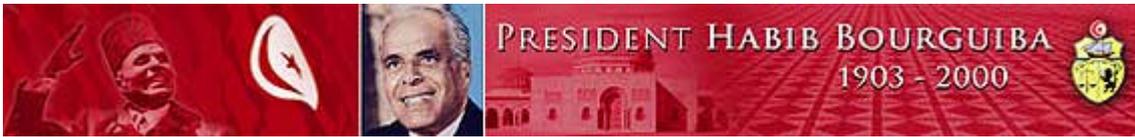
LA LECON TIREE

Je devais être transféré à Jerba, en particulier avec Salah Ben Youssef. Les quatre autres qui devaient s'installer à Gabès étaient Materi, Mohieddine Klibi, Mohamed Braham et un quatrième dont le nom m'échappe.

Après un mois de séjour dans ces localités, nous avons reçu la visite du nouveau Résident Général Armand Guillon. Reçus par lui au contrôle civil, nous lui avons exposé notre point de vue lui signalant que nous ne nourrissions aucune haine pour son pays et que nous étions disposés à trouver, ensemble, une solution à la crise. Le nouveau Résident Général ne tarda pas à rapporter toutes les mesures qui restreignaient les libertés individuelles. Toutefois, il recommandait de ne pas tenir des réunions publiques pour ne pas troubler l'ordre.

Evidemment, j'étais loin d'adhérer à cette recommandation.

Vers la fin du mois de mai, l'assignation à résidence était levée. Nous retrouvâmes toute notre liberté de mouvement. Mais on avait omis de mettre à notre disposition un moyen de transport pour nous ramener dans nos foyers. Je vous laisse imaginer la joie ressentie par ma pauvre sœur en me voyant revenir après la dure épreuve qu'elle avait subie au moment de mon arrestation le 3 septembre 1934. En guise de consolation elle me disait : « Tu peux être fier d'avoir mis à genoux une grande puissance ». « Non, lui répondis-je, je n'ai pas mis à genoux une grande puissance, mais cette grande puissance non plus ne m'a pas mis à genoux ». De retour à Tunis, j'ai réalisé clairement et avec une profonde conviction que la nouvelle stratégie de combat que j'avais conçue et mise en œuvre était excellente. Elle a fait la preuve de son efficacité dans la crise des « naturalisés français ». Devant la pression populaire, la France a dû renoncer à cette politique. Voilà que pour la deuxième fois, nous lui devons notre



www.bourguiba.com

victoire. Pour avoir résisté à la répression sans faiblir, nous sortions de la bataille la tête haute et la dignité sauve.

Développée à bon escient, la même stratégie ne manqua pas de nous valoir des succès plus substantiels : l'autonomie interne puis l'indépendance. Mes compagnons étaient loin de partager la même conviction. Ils étaient heureux de s'en être tirés à bon compte, sans avoir encouru l'opprobre de la démission. Mais ils avaient tous le repentir à la bouche. Ils faisaient vœu de ne plus recommencer. M.Bahi Ladgham m'a raconté que la « jeunesse scolaire » avait pressenti un jour le Docteur Materi pour le patronage de l'une de ses réunions. Mais celui-ci s'était hâté de décliner l'offre, après avoir tancé son visiteur. Sollicité pour le même objet, je m'étais empressé d'accepter. J'habitais à cette époque une maison que je possédais à la Marsa et que j'ai dû vendre pour liquider l'hypothèque qui la grevait, m'installant provisoirement à mon cabinet de Bab-Souika.

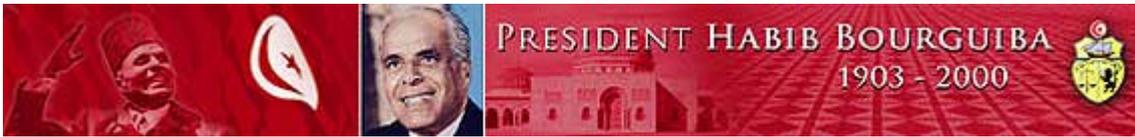
On voit à travers cette anecdote la différence de comportement entre mes compagnons et moi-même. On peut se demander dans ce cas, les raisons qui ont pu les retenir de démissionner du « Néo-Destour » et de renoncer à toute activité politique. C'est que l'atmosphère autour du parti s'était transformée de fonds en comble. Les militants n'étaient plus exposés à la répression et à la déportation. Certains dirigeants du Néo-Destour entretenaient les meilleures relations avec la Résidence Générale. On échangeait des visites de courtoisie et on ne manquait aucune des réceptions mondaines données par la Résidence Générale. On pouvait dans ces conditions être « Leader » sans s'exposer au moindre danger. C'est pourquoi mes compagnons sont restés au sein du Bureau Politique. Quant à moi, je repris aussitôt de plus belle les réunions publiques.

AU GRAND MECONTENTEMENT DE LA PRESSE COLONIALISTE

Au cours d'un voyage en France je pus retrouver Pierre Vienot, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères. Je lui remis un rapport sur la situation en Tunisie que je fis publier dans les journaux, au grand mécontentement de la presse colonialiste et notamment « Les Annales Coloniales ». Pour détendre l'atmosphère, Vienot dû faire une déclaration dans laquelle il soulignait la différence entre pays sous mandat et pays de protectorat. Dans ce dernier cas, la présence d'éléments français au sein du gouvernement était indispensable affirmait-il, contrairement aux pays sous mandat où la tutelle de la puissance mandataire n'est que provisoire. A ces arguties je répondis dans un article de journal que M.Vienot serait jugé sur ses actes.

De retour à Paris, j'ai demandé à voir de nouveau M.Vienot. Il m'a fait dire que l'atmosphère n'était pas propice à cette rencontre. Cela était vrai qu'il se trouvait dans l'impossibilité de réunir, parmi les parlementaires, les membres d'une commission d'enquête devant se rendre en Tunisie pour établir un rapport sur la situation qui y régnait. Ce rapport devait servir de base pour promouvoir des réformes et procéder à des changements. Le collaborateur le plus intime de Vienot était M.Charles André Julien qui présidait le Haut Comité Méditerranéen. Pierre Vienot me recommanda de rédiger un rapport et de le lui faire parvenir par l'intermédiaire de Gaston Bergery.

Avec la collaboration de M.Hédi Nouira qui était alors étudiant à Paris et au prix du travail de toute une nuit, j'établis ce rapport. Ce n'est qu'au lever du jour que nous y avons mis la dernière main. Il comportait de multiples citations des journaux locaux et notamment des articles du leader socialiste Durand Angliviel. Je remis ce document à Bergery qui le communiqua à son tour à Vienot. Ce dernier fit un voyage à Tunis où il prononça un discours à la radio à l'adresse de la colonie française, dans lequel il a dit notamment que les intérêts de cette colonie ne se confondaient pas toujours avec ceux de la France. Les Français de Tunisie



www.bourguiba.com

ne devaient jamais lui pardonner cette assertion. C'est pourquoi lors de la chute du Gouvernement du Front Populaire auquel succéda une formation présidée par Camille Chautemps, Vienot dût céder son poste à De Tessan, un radical. Le premier acte du Résident Général, le lendemain du départ du Gouvernement Blum, fût d'interdire les réunions publiques en Tunisie. Le 4 juillet 1937 il saisit le prétexte d'un accrochage entre un groupe socialiste et des partisans du Colonel de La Rocque chef des Croix de Feu, organisation d'extrême droite pour prendre cette décision. Je sentis aussitôt que le plus visé par cette mesure, était Bourguiba. Mais il n'était pas question de mettre fin à mon activité et à mes contacts avec les foules. Pour tourner la loi les réunions que je faisais prenaient officiellement un caractère privé, car seules les réunions publiques étaient interdites. Malgré ce subterfuge, nous étions souvent en butte aux tracasseries policières. On ergotait souvent sur le caractère public ou privé de la réunion. Souvent dans les régions rurales je faisais entourer le lieu de la réunion de figuiers de barbarie pour marquer aux yeux de la police le caractère privé de la réunion que je tenais.

LE RETOUR DE CHEIKH THAALBI

Cela se passait en 1937. Ce fut le moment choisi par la France pour autoriser le cheikh Thâalbi à rentrer en Tunisie. On estimait que ce retour allait jeter la confusion dans nos rangs. Je connaissais le Cheikh Thâalbi depuis 1919. A l'annonce de son retour, je désignais Salah Ben Youssef, Secrétaire Général du Parti pour aller à sa rencontre à Marseille. A son débarquement à Tunis, nous organisâmes en son honneur un grand meeting à Gambetta Parc. Il nourrissait le dessein de faire l'union entre « Néos » et « Archéos ». Il proposait la constitution d'un organisme de direction composé de quatre néos et de quatre archéos, la présidence de cet organisme devant bien sûr, lui être attribuée. A notre avis cette procédure contredisait le règlement intérieur de notre Parti. Il fallait consulter les cellules auparavant. Quand on sondait leur intention à ce sujet les « Archéos » gonflaient exagérément le nombre de leurs troupes. C'est ainsi qu'ils prétendaient avoir aux Souassis quatre milles adhérents alors qu'ils n'y disposaient que de quatre militants. Le témoignage du Docteur Boussoffara qui avait exercé dans la région, la profession de médecin, était décisif en la matière. Le Cheikh Thâalbi voulut descendre à l'arène. Mal lui en prit. Il fut accueilli à coups de tomates à Sousse. Il propageait des idées saugrenues sur l'agriculture, recommandant entre autres aux sahéliens d'arracher les oliviers et de les remplacer par des abricotiers. A Mateur il fût empêché de tenir sa réunion. La région de Bizerte où les masses ont été ameutées par Boubaker Bakir, fut le théâtre d'incidents sanglants qui firent un mort. Thâalbi devait à la protection de la gendarmerie de n'avoir pas été malmené par la foule. En désespoir de cause, il a renoncé aux réunions publiques.

Sur ces entrefaites, le Néo-Destour tint son Congrès de la rue du Tribunal les 30-31 octobre et les 1^{er} et 2 novembre 1937. La politique française ayant changé d'orientation, le Parti devait rentrer dans l'opposition et retirer le préjugé favorable accordé jusque là au Gouvernement de Paris.

A la séance de clôture du Congrès, je prononçai un grand discours. Je prévenais les militants que nous allions entrer dans une grande bataille. La répression allait être à la mesure de la force du Parti, laquelle avait été multipliée par dix par rapport à 1934. Il fallait donc se préparer à relever le défi à rendre coup pour coup et à résister sans défaillance. J'assurai mes auditeurs que je serai toujours aux côtés des militants. Je ne quitterais pas le sol national et je serai toujours là à l'heure du danger pour éclairer la voie aux Destouriens.

SOLIDARITE MAGHREBINE

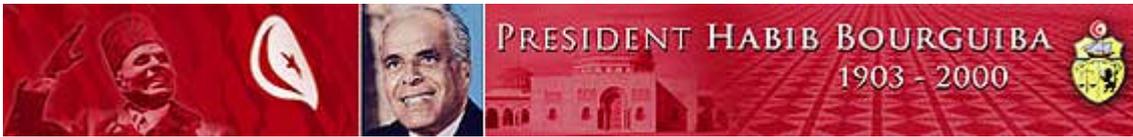


www.bourguiba.com

Pour soutenir l'Algérie et le Maroc où une vague de répression sévissait, le Congrès avait recommandé qu'une mesure de solidarité fût prise en faveur de ces pays. Mettant en œuvre cette recommandation, le Bureau Politique décida à l'unanimité une grève de solidarité d'une journée. Le Résident Général, en apprenant la nouvelle, alors qu'il était en France, fit publier un communiqué gros de menaces. Il considérait la grève comme une mesure d'un caractère anti-français. Atterré par ces menaces, Le Docteur Materi était venu me trouver et exigeait que la grève soit décommandée. Je lui expliquai qu'il n'était pas possible de le faire, une fois que les tracts avaient été distribués et qu'au surplus, nous n'avions pas à prendre à la Résidence Générale les consignes pour fixer notre conduite. Pour apaiser les alarmes de Materi, je fis paraître un article où je recommandai de limiter la grève aux souks et d'en exclure les ouvriers, les cheminots, les dockers et les vendeurs du Marché Central. C'est dans ces conditions que la grève se déroula sans incident. Contrairement au comportement général de la population, Ali Bouajeb garda sa pharmacie ouverte. Le succès de la grève valut au Docteur Materi un flot de télégrammes de félicitations. Je lui en fis la remarque avec une pointe d'humour. A ce moment s'ouvrait la session du Grand Conseil sous les auspices les plus alarmants. Le pays se débattait dans une misère noire. La population était dans le dénuement le plus complet. On parquait les affamés dans les « tékias » dont celle de Jalloula, de triste mémoire. Le Résident Général avait choisi cette période particulièrement dure pour le pays pour rétablir le tiers colonial à son taux initial, soit 33%, alors qu'il avait été réduit par son prédécesseur à 28%. Après la clôture de la session du Grand Conseil, le Résident Général donna une réception en l'honneur de deux sections de cet organisme et dans un toast, exalta la coopération franco-tunisienne.

DE DEMISSION EN DESAVEU

J'écrivis alors un article violent sous le titre « Inconscience ou cynisme ? » où je relevai l'indécence du toast au moment où régnait la misère. Je me demandais, dans l'article, si le geste relevait de la folie ou du défi. Le samedi suivant, jour de sortie de « l'Action », j'étais à mon bureau lorsque sonna le téléphone. C'était Mahmoud Materi. Il m'interpellait sur l'article, qu'il venait de lire, et il me déclara qu'il ne supportait plus les emprisonnements. Je répliquai que mon article n'était pas de nature à avoir pareille suite. Il souligna que, du train où allaient les choses, nous nous acheminions vers la prison et qu'il n'en voulait plus après l'aventure de Borj Leboeuf. Il m'affirma son amitié et me demanda de lui faire préparer une lettre de démission pour raisons de santé. La lettre fut rédigée par Tahar Sfar. Le Dr. Materi y précisait que son état de santé l'empêchait de poursuivre son activité politique, d'autant plus qu'il comptait se consacrer au Bureau Economique dont la création était envisagée et qu'il présentait en conséquence sa démission. Il prévenait contre toute interprétation malveillante de sa décision et nous conseillait de poursuivre notre action. Il signa la lettre, qui lui fut présentée à la Manoubia. L'étau commençait à se resserrer. Le vide commençait à se faire autour de nous. En premier lieu, ce fut la CGTT à la tête de laquelle nous avons placé Belgacem Guenaoui comme Secrétaire Général. C'était un destourien qui avait été à nos côtés dans la lutte et avait été déporté avec nous à Borj Leboeuf.



www.bourguiba.com

Et voici qu'il publie des manifestes proclamant que sa formation était essentiellement syndicale, uniquement préoccupée de pain quotidien et sans couleur politique aucune. Et pourtant la plupart des syndicalistes étaient des destouriens.

Nous organisâmes donc une réunion générale au cours de laquelle nous renversâmes le bureau de Guenaoui et plaçâmes à la tête du bureau de la CGTT.M.Hédi Nouira. La CGTT se retira de la formation ouvrière nouvelle. L'organe du Parti Socialiste nous attaqua violemment : on avait donné communication à ces messieurs d'un faux document qui me présentait comme un agent à la solde de Mussolini. J'étais alors malade. Mes longues tournées m'avaient épuisé. La dernière, notamment, effectuée au Cap-Bon, avait été clôturée par une réunion à Bénékhiar qui ne s'était terminée qu'à minuit. J'avais visité tout le territoire, à l'exception d'une seule ville : Kélibia. Je ne faisais que la traverser pour me rendre à Hammam Laghaz où je rencontrais des destouriens. Kélibia, fief des Archéos, m'était en quelque sorte interdite. J'avais beau souligner l'ineptie de l'ahurissante accusation de ceux qui me présentaient comme une créature de la France : Le siège de ces bonnes gens était fait.

LES COLONIALISTES DEMASQUES

A bout de forces, souffrant d'une inflammation de la gorge, surmené par les tâches du journal, je pris le lit jusqu'au mois d'avril. Les autorités jetèrent entre-temps le masque. Les réunions habituelles étaient suspendues : les amendes, les arrestations pleuvaient à l'occasion de chacune. Un jour mon frère Si Mahmoud vint me rendre visite alors que je gardais encore le lit. Il portait un paquet. C'était le paquet du hammam. Je le priai d'aller soutenir Si Youssef Rouissi qui devait présider un meeting dans la région de Béjà. Il acquiesça. Ce fut le motif de son arrestation et de celle de Youssef Rouissi à Béjà le 8 avril 1938.

Nous résolûmes d'organiser une grande manifestation populaire. Les foules déferlèrent vers la Résidence Générale qui était protégée par des barbelés, gardée par des blindés et des éléments de cavalerie. Le Résident Général autorisa le passage des manifestants. Allala Belhouane les harangua et les informa qu'une deuxième manifestation serait organisée le dimanche. Mais les autorités françaises avaient décidé qu'elle n'aurait pas lieu. Le lendemain 9 avril, un samedi, devait se déclencher la répression sanglante. Notez que mon fils est né le même jour, le 9 avril 1927 ; il avait exactement onze ans, en ce 9 avril 1938.

ET CE FUT LE 9 AVRIL

Dans la matinée, Allala Belhouane fut convoqué par le juge d'instruction français, interrogé et mis en état d'arrestation pour avoir prononcé un discours dans la banlieue de Tunis. La nouvelle de son arrestation provoqua un attroupement des élèves de Sadiki et de quelques étudiants de la Grande Mosquée qui manifestèrent devant le Palais de Justice. Ce fut alors une violente irruption des forces armées, avec leurs blindés et leurs balles. Une grande panique s'empara des manifestants qui laissèrent deux cents morts de La Kasbah à Bab Souika au cours de leur fuite. Dans mon bureau se trouvaient Allala Laouiti et Bahi Ladgham. Ce dernier s'enfuit par la terrasse.

On m'amena des blessés et des morts. J'ordonnai qu'on étende ces derniers sur des bancs et qu'on les promenât dans le quartier de la Porte de France pour montrer aux consuls des puissances étrangères comment la France traitait les hommes qui revendiquaient leur bon droit.. Ce qui fut fait. Mon bureau fut transformé en infirmerie improvisée pendant que morts et blessés graves étaient portés à l'hôpital.

Au cours de la nuit de ce 9 avril je corrigeai mon article intitulé « La Rupture » destiné au numéro de dimanche de « l'Action Tunisienne ». Je ne devais pas tarder à abandonner la



www.bourguiba.com

morasse pour me retrouver chez le juge d'instruction. L'état de siège fut en effet immédiatement proclamé et je fus arrêté dans mon lit. A ce moment là je dormais. Mon fils dormait à côté de moi dans son petit lit, lorsque la maison fut littéralement envahie par les gendarmes qui se livrèrent à une minutieuse perquisition et emportèrent même des papiers privés. Le commissaire de police m'invita ensuite à l'accompagner. Je répondis que j'étais à sa disposition mais qu'il me fallait m'habiller. Il me présenta le Docteur Lumbroso qui me déclara que mon traitement serait poursuivi en prison. Je m'habillai donc. Je pénétrai dans la salle de bain pour mettre la ceinture prescrite pour ma hernie. Le commissaire m'y accompagna.

Au moment de quitter mon domicile je me demandai s'il fallait éviter d'effrayer mon fils au spectacle des militaires qui emplissaient la maison ou le réveiller pour l'embrasser et lui faire mes adieux. Je me résolus à ce dernier parti ; Je ne savais pas au juste si je le reverrais jamais. Je lui prodiguai mes encouragements. Je lui déclarai que l'incident était devenu familier et ne devait pas être pris au tragique ; Je lui rappelai Borj Leboeuf et lui recommandai d'être un homme et d'être attentif à ses études.

Nous sortîmes. Je fus conduit à la Prison Civile avec douze autres militants. L'après-midi on vint réclamer « les treize de ce matin », et on nous conduisit les mains enchaînées, à la Prison militaire. Nous partagions, Sadok Boussoffara et moi la même chaîne. Je ne connaissais pas cette prison. Elle était située près de mon domicile, Place aux Moutons. Je recommandai à mes compagnons de tenir bon. « Si l'on nous conduit au poteau d'exécution, dis-je, ne vous laissez pas bander les yeux. Vous défendez la patrie ». Je me souviens que Sadok Boussoffara me demanda alors si vraiment notre vie était menacée.

Nous voilà donc à la prison militaire. On appelle Habib Ben Ali Ben Hadj Mohamed. Je sors des rangs. On m'introduit dans la cellule 37, que nous avons dernièrement visité. Il faisait terriblement froid en ce mois d'avril. La porte se referma. Une deuxième porte se referma encore. Une obscurité de tombe régnait. J'étouffais. Je finis par m'étendre sur le ciment mouillé et je me disais : « Deux cents Tunisiens tombent sous les balles pour un seul mort français ! » Car nous avons appris que le gendarme Nicolas avait été tué. Et je me promis, si je sortais vivant, de faire en sorte que nous répondions aux balles par les balles.

Tel est le commencement de la deuxième bataille, la bataille du 9 avril qui devait se poursuivre, cinq années durant, jusqu'en 1943. Je vous donne rendez-vous à vendredi prochain pour la suite de mon entretien sur cette bataille et celles qui lui ont succédé.